



**hauts-de-seine**  
LE DÉPARTEMENT

## Conseil départemental

### **RAPPORT N° 19.29**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DES  
ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE  
L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE  
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET  
FINANCIÈRES

Direction : Finances

**DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DES  
ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE  
L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE  
(INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)**

**RAPPORT N° 19.29**

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à notre Assemblée les projets de compte administratif pour l'exercice 2018 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

## I – LA POUPONNIERE PAUL MANCHON

### L'activité

La Pouponnière Paul Manchon est un établissement d'urgence, qui accueille des enfants âgés de quelques jours à 6 ans. Elle dispose de 84 places (36 à Asnières dont 12 places pour les 3-6 ans et 48 au Plessis-Robinson).

L'accueil de nourrissons, âgés de moins de 3 mois, a représenté 45 % des admissions en 2018. Les placements judiciaires sont toujours très élevés et représentent 78 % des accueils. Les motifs d'accueil sont principalement les troubles psychiques des parents, les carences éducatives et la précarité, les conflits de couple, la maltraitance.

L'activité réalisée en 2018 est de 29 033 journées (+ 3 360 journées par rapport à 2017), soit un taux d'occupation de 94,69 %.

La part des journées réalisées pour des départements extérieurs est de 17,69 % en retrait par rapport à 2017 (20,75 %) et en retrait par rapport à la prévision (20 %).

Le projet de compte administratif 2018 présente les résultats suivants :

### **Section de fonctionnement**

	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
Dépenses	11 450 276,00 €	10 939 465,59 €
Recettes hors excédent	10 968 606,13 €	10 078 283,98 €
Déficit 2018		- 861 181,61 €
Reprise excédent 2016	481 669,87 €	
<b>DEFICIT A REPORTER AU BP 2020</b>	<b>- 379 511,74 €</b>	

Le total des dépenses réalisées est de 10,94 M€, soit un taux de réalisation de 95,54 %.

Avec 9,04 M€, les dépenses de personnel représentent 83 % des dépenses de fonctionnement. L'évolution des dépenses de personnel (+ 4,1 % par rapport à 2017) s'explique par le financement des postes d'aide cuisiniers liés à la restauration de la Cité de l'enfance.

Les dépenses relatives à l'exploitation courante de l'établissement s'élèvent à 0,86 M€ et sont stables par rapport à 2017.

Les dépenses relatives à la structure sont de 1,03 M€ en légère baisse par rapport à 2017.

Le total des dépenses s'établit à 10,94 M€ en hausse de 3,22 % par rapport à 2017 mais en retrait de 4,46 % par rapport à la prévision 2018.

Les recettes perçues se sont élevées à 10,08 M€, soit 92 % de la prévision budgétaire (hors excédent).

Les recettes liées aux frais de séjour sont de 9,8 M€ et sont décomposées comme suit :

- 8,4 M€ au titre de la dotation globale pour l'accueil des enfants des Hauts-de-Seine ;
- 1,4 M€ au titre des prix de journée facturés aux autres départements, montant inférieur de 650 K€ à la prévision en raison d'une activité plus importante en faveur des enfants du Département des Hauts-de-Seine (84,97 % contre 80 % prévus).

L'exercice 2018 se solde donc par un déficit de la section de fonctionnement de 0,86 M€, qui n'est pas compensé par la prise en compte du résultat excédentaire cumulé au 31 décembre 2016 de 0,48 M€. Le déficit cumulé est donc de 0,4 M€ et sera repris au budget primitif 2020.

## Section d'investissement

	Prévus	Réalisés
Dépenses	1 618 543,53 €	455 127,66 €
Recettes hors excédent	711 650,00 €	698 021,41 €
Excédent 2018		242 893,75 €
Reprise excédent 2017	906 893,53 €	
<b>EXCEDENT A REPORTER AU BS 2019</b>	<b>1 149 787,28 €</b>	

Les dépenses s'élèvent à 455 k€. Elles ont permis de financer :

- l'acquisition de matériel et outillage à hauteur de 94 k€, avec notamment le renouvellement des vestiaires, la régulation des 4 chambres froides, armoire froide négative, rafraîchisseurs d'air ;
- l'acquisition de mobilier pour 17 k€ ;
- des installations générales et agencements pour 275 k€ (changement du revêtement d'une salle de jeu, création d'une salle d'attente, amélioration de l'éclairage du parking) ;
- les dépenses liées à l'entretien des bâtiments pour 33 k€ ;
- des aménagements de terrains pour 36 k€ (clôtures).

Les recettes de cette section s'établissent à 698 k€ dont :

- 659,7 k€ au titre des amortissements ;
- 36,7 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA ;
- 1,6 k€ au titre des prêts sociaux.

## **II - LE CENTRE MATERNEL**

### L'activité

Le Centre maternel est un établissement pour femmes enceintes, mères et enfants de moins de trois ans, qui permet un accompagnement de la maternité, de la relation mère - enfant et une aide à l'insertion sociale et professionnelle des mères. Il assure des missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, y compris en urgence.

Pour cela, les mères et leurs enfants bénéficient d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire, couvrant les domaines suivants :

- un suivi pré et/ou post natal ;
- un suivi médical ;
- un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (démarches administratives, projet professionnel, recherche de logement) ;
- une prise en charge des enfants au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance intégrée (2 groupes d'enfants) afin de permettre l'insertion professionnelle des mères ;
- des activités d'animation sociales et culturelles.

Le Centre maternel dispose d'une capacité de 38 places mères et enfants, dont une chambre équipée pour une personne à mobilité réduite. En 2018, 45 jeunes femmes ont été accueillies (16 admissions et 17 sorties enregistrées).

La durée moyenne de séjour des 28 jeunes femmes présentes au 31 décembre est de 12,5 mois.

Le taux d'activité de 2018 est de 75,22 %, ce qui correspond à 10 434 journées réalisées (contre 10 627 en 2017). La diminution de l'activité entre 2017 et 2018 se justifie par la poursuite de l'évolution des formes d'accueil des enfants, avec la restructuration des lieux collectifs.

Le projet de compte administratif 2018 présente les résultats suivants :

### Section de fonctionnement

	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
Dépenses	3 678 773,00 €	3 376 668,44 €
Recettes hors excédent	3 458 230,73 €	3 448 169,16 €
Excédent 2018		71 500,72 €
Reprise excédent 2016	220 542,27 €	
<b>EXCEDENT A REPORTER AU BP 2020</b>	<b>292 042,99 €</b>	

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3,38 M€, soit un taux de réalisation de 92 %.

Les dépenses de personnel représentent 78 % du total des dépenses, soit 2,64 M€. Elles sont en hausse par rapport à 2017 (+ 1,5 %).

Les dépenses de gestion courante se sont élevées à 0,31 M€, contre 0,33 M€ en 2017.

Les dépenses de structure sont en hausse de 0,4 % (12 k€) par rapport à 2017.

Les recettes de cette section se sont élevées à 3,45 M€, dont 3,35 M€ de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2018 se solde par un excédent pour la section de fonctionnement de 71,5 k€. Cet excédent, auquel s'ajoute la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2016 (0,2 M€), permet d'arrêter l'excédent qui sera repris au budget primitif 2020 à 0,3 M€.

### Section d'investissement

	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
Dépenses	2 169 929,28 €	333 535,82 €
Recettes hors excédent	332 000,00 €	336 974,72 €
Excédent 2018		3 438,90 €
Reprise excédent 2017	1 837 929,28 €	
<b>EXCEDENT A REPORTER AU BS 2019</b>	<b>1 841 368,18 €</b>	

Les dépenses s'élèvent à 333,5 k€ dont :

- 35 K€ au titre de rééquipements des services du Centre maternel ;
- 17 K€ au titre de l'aménagement de vestiaires mixtes pour les cuisiniers ;
- 64K€ au titre de la réhabilitation du réseau de distribution d'eau ;
- 69 K€ pour la rénovation de la chaufferie principale ;
- 30 K€ pour la sécurisation des gardes-corps ;
- 28 K€ pour le réaménagement d'aires de jeux ;
- 34 K€ au titre de divers travaux et de mises en conformité.

Les recettes de cette section s'établissent à 337 k€, dont :

- 309 k€ au titre de dotations aux amortissements ;
- 28 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA.

L'excédent de la section d'investissement de l'exercice 2018 s'élève à 3,4 k€ avant la reprise de l'excédent cumulé (1,84 M€). En conséquence, le résultat à reporter au budget supplémentaire 2019 s'établit à 1,84 M€.

### **III - LA CITE DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE (CDE)**

#### L'activité

La Cité départementale de l'enfance est un foyer d'accueil d'urgence accueillant des enfants âgés de 3 à 13 ans au sein de 4 pavillons de 12 places, offrant une capacité totale de 48 places.

La CDE intègre également un service de familles d'accueil relais d'urgence (FARU), privilégié pour les enfants supportant difficilement la collectivité, avec une capacité autorisée de 10 places. Depuis septembre 2018, les places en collectif sont passées de 48 à 40, progressivement, tandis que les places FARU sont passées de 10 à 18 agréments.

La capacité totale de l'établissement reste donc de 58 places.

La Cité de l'enfance gère également la Maison familiale de Noirmoutier (85) utilisée par les établissements départementaux (Centre Maternel, Pouponnière, Cité) principalement durant les périodes de vacances scolaires.

Le taux d'occupation en 2018 a été de 95,27 % :

- 97 % à la Cité de l'enfance au Plessis-Robinson avec un nombre de 16 809 journées réalisées ;
- 90 % au FARU avec un nombre de 4 852 journées réalisées.

Le projet de compte administratif 2018 présente les résultats suivants :

## Section de fonctionnement

	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
Dépenses	7 195 706,00 €	6 695 538,00 €
Recettes hors excédent	5 996 829,27 €	5 807 834,55 €
Déficit 2018		-887 703,45 €
Reprise excédent 2017	1 198 876,73 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2020	<b>311 173,28 €</b>	

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6,69 M€.

Les dépenses de personnel représentent 5,1 M€ (76 % du total des dépenses), en augmentation de 2,8 % par rapport à 2017.

Les dépenses de gestion courante correspondent à 0,6 M€ (pour 0,5 M€ en 2017).

Les dépenses de structure représentent 940 k€, en baisse de 1 % par rapport à 2017.

Les recettes s'élèvent à 5,81 M€ dont 5,79 M€ de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2018 se solde par un déficit pour la section de fonctionnement de 0,89 M€, auquel s'ajoute le résultat excédentaire cumulé au 31 décembre 2017 (1,20 M€). L'excédent total qui en résulte, pour un montant de 311 k€, sera donc reporté au BP 2020 en fonctionnement.

## Section d'investissement

	<b>Prévus</b>	<b>Réalisés</b>
Dépenses	4 118 793,99 €	227 957,72 €
Recettes hors excédent	620 375,00 €	638 738,35 €
Excédent 2018		410 780,63 €
Reprise excédent 2017	3 498 418,99 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2019	<b>3 909 199,62 €</b>	

Les dépenses 2018 s'élèvent à 228 k€ et ont été consacrées :

- au renouvellement de mobilier (lits, matelas, armoires...) pour les pavillons de la Cité ;
- à l'acquisition de petits et gros matériels électroménagers et d'outillage (aspirateurs, four de remise en température pour le réchauffage des repas confectionnés à la Pouponnière, lave-linge, réfrigérateur) ;
- à des travaux effectués à la Maison familiale de Noirmoutier (remise en conformité de l'installation électrique, palissade arrière de la Maison) ;
- aux travaux de ventilation des cuisines de la Cité.

Les recettes de cette section s'établissent à 638,7 k€ dont :

- 600,4 k€ au titre des amortissements ;
- 38 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA.

L'excédent de la section d'investissement sur l'exercice s'élève à 0,41 M€ avant la reprise d'un excédent cumulé de 3,5 M€. Le résultat à reporter au budget supplémentaire 2019 sera donc de 3,9 M€.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président du Conseil départemental**

**Signé**

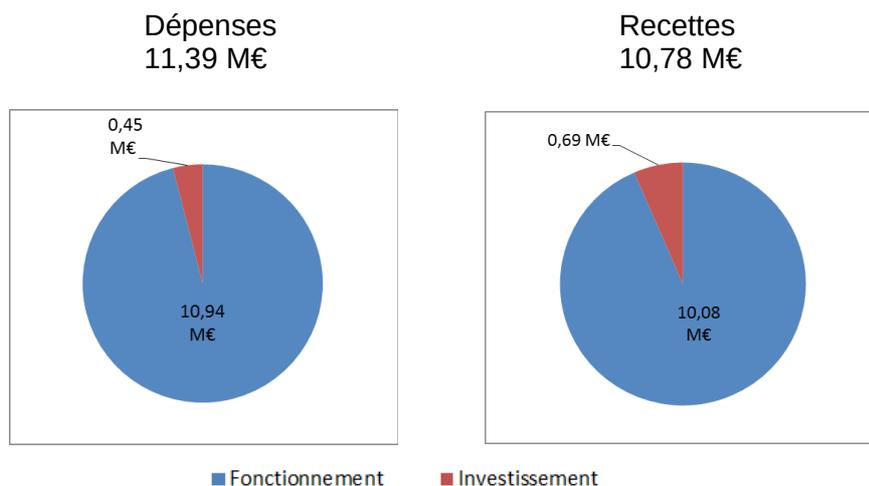
**Patrick Devedjian**

# Comptes administratifs 2018 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

## Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

### I- La Pouponnière

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



### 1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 10,94 M€ (contre 10,60 M€ en 2017) dont 10,28 M€ de dépenses réelles (88 % pour les dépenses de personnel, 3,6 % pour les dépenses de structure et 8,4 % pour l'exploitation courante de l'établissement). Les dépenses d'ordre s'élèvent à 659 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

### 2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 10,08 M€ (hors d'excédent reporté : 482 k€).

Elles se décomposent en 9,8 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 89,4 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 146 k€ de produits financiers.

### 3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 455 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

### 4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 698 k€, sont composées de 38,3 k€ de recettes réelles (36,7k€ de fonds de compensation pour la TVA et 1,6 k€ de prêts sociaux). Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (659,7 k€).

### 5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

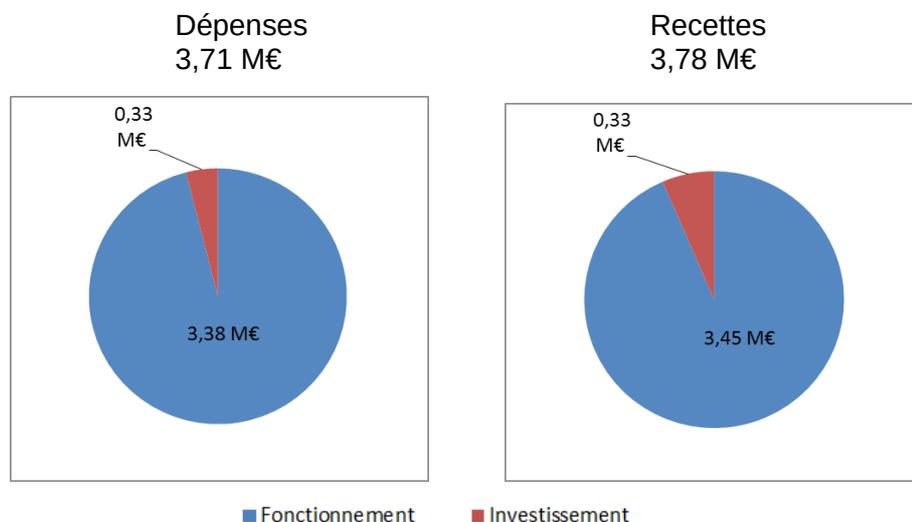
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	10 939 465,59 €	Dépenses	455 127,66 €
Recettes	10 078 283,98 €	Recettes	698 021,41 €
<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>- 861 181,61 €</b>	<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>242 893,75 €</b>
Résultat antérieur reporté	481 669,87 €	Résultat antérieur reporté	906 893,53 €
<b>Déficit global exercice 2018</b>	<b>- 379 511,74 €</b>	<b>Excédent global exercice 2018</b>	<b>1 149 787,28 €</b>

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 1 149 787,28 € sera repris au budget supplémentaire 2019 (compte 001).

Le déficit de fonctionnement de l'exercice 2018 de 379 511,74 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).

## II- Le Centre Maternel

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



### 1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 3,38 M€ (contre 3,36 M€ en 2017) dont 3,07 M€ de dépenses réelles (86,13 % pour les dépenses de personnel, 3,87 % pour les dépenses de structure et 10 % pour l'exploitation courante de l'établissement). Les dépenses d'ordre sont de 309 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

### 2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,45 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,2 M€). Elles se décomposent en 3,35 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), 75 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 18,6 k€ de produits financiers.

### 3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 333,5 k€, composés essentiellement d'immobilisations corporelles.

### 4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 337 k€, sont composées de 28 k€ de recettes réelles (fonds de compensation pour la TVA). Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (309 k€).

## 5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 du Centre Maternel (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

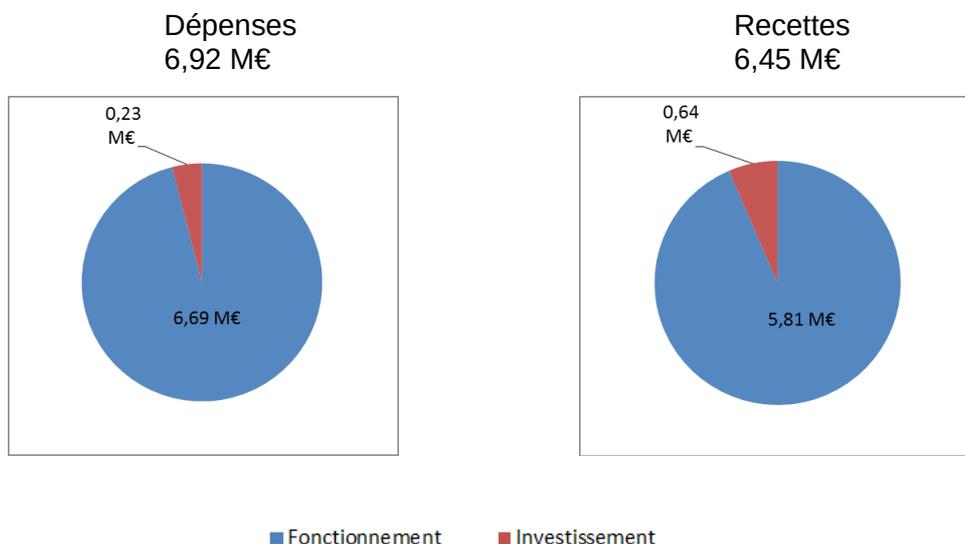
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 376 668,44 €	Dépenses	333 535,82 €
Recettes	3 448 169,16 €	Recettes	336 974,72 €
<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>71 500,72 €</b>	<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>3 438,90 €</b>
Résultat antérieur reporté	220 542,27 €	Résultat antérieur reporté	1 837 929,28 €
<b>Excédent global exercice 2018</b>	<b>292 042,99 €</b>	<b>Excédent global exercice 2018</b>	<b>1 841 368,18 €</b>

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 1 841 368,18 € sera repris au budget supplémentaire 2018 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 de 292 042,99 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).

### III- La Cité de l'Enfance

Le compte administratif de l'exercice 2018 est le suivant :



#### 1. Dépenses d'exploitation

En 2018, les dépenses se sont établies à 6,69 M€ (contre 6,41 M€ en 2017) dont 6,09 M€ de dépenses réelles (83,53 % pour les dépenses de personnel, 5,57 % pour les dépenses de structure et 10,9 % pour l'exploitation courante de l'établissement). Les dépenses d'ordre sont de 600 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

#### 2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 5,81 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 1,2 M€). Elles se décomposent en 5,79 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 17,75 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,5 k€ de produits financiers.

#### 3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 228 k€, composés uniquement d'immobilisations corporelles.

#### 4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 638,7 k€, sont composées de 38,3 k€ de recettes réelles (38 k€ de fonds de compensation pour la TVA et 0,3 k€ de prêts sociaux) Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (600,4 k€).

## 5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 de la Cité de l'Enfance (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	6 695 538,00 €	Dépenses	227 957,72 €
Recettes	5 807 834,55 €	Recettes	638 738,35 €
<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>- 887 703,45 €</b>	<b>Résultat brut exercice 2018</b>	<b>410 780,63 €</b>
Résultat antérieur reporté	1 198 876,73 €	Résultat antérieur reporté	3 498 418,99 €
<b>Excédent global exercice 2018</b>	<b>311 173,28 €</b>	<b>Excédent global exercice 2018</b>	<b>3 909 199,62 €</b>

L'excédent d'investissement de l'exercice 2018 de 3 909 199,62 € sera repris au budget supplémentaire 2019 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 de 311 173,28 € sera repris au budget primitif 2020 (compte 002).